Introduction

Matthieu Laville et Philippe Mazereau

Cet ouvrage regroupe une sélection de contributions présentées à l’université de Caen Normandie dans le cadre du colloque interdisciplinaire « Penser/exposer la vulnérabilité » (du 29 novembre au 1er décembre 2018). Ce colloque visait à interroger la notion de vulnérabilité depuis ses origines, mais également dans ses implications anthropologiques, institutionnelles, politiques et culturelles. Les contributions de cet ouvrage sont issues des communications de deux ateliers intitulés « Publics vulnérables et professionnels de l’éducation, du social et du soin ».

Parce qu’elle interroge la solidité du lien social, la question sociale, fruit d’une incessante construction historique, « est une aporie fondamentale sur laquelle une société expérimente l’énigme de sa cohésion et tente de conjurer le risque de sa fracture » (Castel, 1995, p. 18). C’est dans cette même veine dynamique que nous envisageons la notion de vulnérabilité. Elle fait l’objet en effet depuis quelques années d’un usage de plus en plus étendu, notamment au niveau des politiques publiques qui progressivement l’ont installée comme catégorie centrale des actions juridique, sanitaire et sociale. Cet usage étendu suscite un débat au sein des sciences sociales sur sa pertinence (Soulet, 2005). Nous posons que les effets conjoints du déclin des programmes institutionnels (Dubet, 2002), de la précarisation sociale (Castel, 1995) exposent de manière inédite les personnes à une « vie rendue fragile par excès de vulnérabilité et défaut d’être social » (Leblanc, 2007, p. 52). Dans ce contexte, les frontières entre souffrance sociale et souffrance psychique se déplacent, comme le souligne le courant de la clinique psycho-sociale (Furtos et Laval, 2005). Dès lors, le recours aux notions monovalentes, qui désignent un état du sujet, devient insuffisant pour approcher les situations à la fois temporalisées et territorialisées des vulnérabilités sanitaires et sociales (Brodiez-Dolino *et al.*, 2014). Synthétisant les tensions qui traversent cette catégorie analytique émergente d’expression des difficultés à être en société (Soulet, 2014), un rapport de mission interministérielle sur l’évolution de la protection juridique des personnes propose d’envisager la vulnérabilité suivant deux conceptions :

« Elle peut être circonscrite à une période bien déterminée de la vie au cours de laquelle les capacités sont limitées et ont vocation à être dépassées (l’enfance) ou à être socialement compensées (le grand âge, le handicap). Elle peut aussi être considérée, à l’inverse, comme un invariant anthropologique avec l’idée qu’elle n’est pas transitoire ni occasionnelle, de sorte que chacun doit se sentir conscient d’une responsabilité à l’égard de l’autre et agir concrètement, les politiques publiques pouvant jouer ce rôle en assurant des régulations » (Caron Déglise, 2018, p. 20).

Concernant les sciences de l’éducation, c’est au travers des recherches sur l’évolution des professionnalités des métiers dans les champs de l’éducation, de la formation, du travail social et du soin, que la rencontre avec cette notion s’opère. Les travaux sur les savoirs des groupes professionnels confrontés aux nouvelles orientations des politiques publiques, notamment l’exigence de travailler à partir des projets d’insertion ou de vie des personnes concernées, ont mis en évidence des points de tension (Bodergat et Buznic-Bourgeac, 2015). Les épreuves de professionnalité (Ravon et Vidal-Naquet, 2016) traversées par les personnes en formation ou par celles confrontées à des publics difficiles ou vulnérables ne sont pas en soi une nouveauté, de nombreuses contributions historiques ou biographiques en témoignent. Ce qui change aujourd’hui, c’est la conversion des discours structurants des politiques sociales à la notion de vulnérabilité sur la base « d’une individualisation, voire d’une mentalisation des problèmes sociaux » (Soulet, 2005, p. 49). La mise en avant de l’être capable postule une égale potentialité des êtres humains à accéder à « une vie bonne » (Butler, 2014), dès lors la vulnérabilité est pensée comme provisoire, « chacun se situant, toujours dans l’entre-deux, toujours susceptible de lâcher prise, mais aussi possédant toujours quelque ressource, quelque potentialité, mobilisables pour se reprendre, se ressaisir » (Génard et Cantelli, 2008, § 23). Dans ce contexte, se développent des politiques publiques de réactivation du pouvoir d’agir des sujets (Le Bossé, 2003 ; Bacqué et Biewener, 2013) recouvrant un large spectre de populations cibles (personnes âgées, dépendantes, en situation de handicap, malades, sans emploi…) et de professionnels qui leur sont associés (métiers du soin, du social et de l’éducation). Ce renversement en induit un second, moins perceptible : le changement de sens de la notion d’autonomie. En effet, le postulat de la philosophie des Lumières d’une autonomie constitutive de la raison cède la place à une conception de l’universelle vulnérabilité (Nussbaum, 2012), où la dépendance perd son statut de revers négatif de l’autonomie. Désormais cette dernière s’évalue en situation, c’est-à-dire étayée par des liens sociaux et relationnels. C’est tout le sens de l’attention récente portée aux activités quotidiennes, la plupart du temps informelles, de soin et d’accompagnement des situations de vulnérabilité. Les débats politiques et éthiques sur la notion de *care* (Laugier et Molinier, 2009) illustrent à cet égard les déplacements qui s’opèrent dans le domaine des métiers relationnels (Demailly, 2008), « définis comme des activités transdisciplinaires d’aide ou d’accompagnement de personnes en situation de vulnérabilité. Ils ont pour contexte particulier les milieux socio-sanitaire et éducatif, relevant de dispositifs publics ou privés » (Doucet et Viviers, 2016, p.13).

Les contributions de cet ouvrage prennent donc place dans les interrogations qui traversent aujourd’hui ce vaste champ qui voit des groupes professionnels confrontés à des publics s’écartant des catégorisations professionnelles installées. Certes, ce phénomène n’est pas inédit et les modifications des publics en matière d’éducation, de formation de travail social et soignant ont fait l’objet d’analyses réflexives. Par exemple, chez les psychologues confrontés aux personnes en grande précarité sociale (Fassin, 2004 ; Laval, 2009), ou encore chez les enseignants dans les zones d’éducation prioritaire (Rayou et Van Zanten, 2004). Ces situations génèrent le plus souvent une « vulnérabilisation en miroir » (Gaucher, Ribes et Ploton, 2003), les professionnels ne pouvant plus s’appuyer sur un *corpus* de professionnalités historiquement construites. L’inconfort quotidien, les empêchements à agir suscitent des épreuves professionnelles génératrices de souffrances, mais également source de développement professionnel, bousculant ainsi « leur professionnalité, aussi bien négativement que positivement » (Ravon et Vidal-Naquet, 2018, p. 74). Ainsi les interactions avec les publics vulnérables sont-elles riches de dé-constructions/re-constructions des positionnements professionnels et plus généralement de la logique de production des savoirs sur autrui et avec autrui.

Telle est la veine réflexive dont les contributions de cet ouvrage rendent compte. Les travaux mobilisés sont orientés vers la compréhension de métiers en actes (Lechaux et Wittorski, 2016). C’est-à-dire au travail des professionnels lorsqu’ils sont confrontés, en présence de publics vulnérables, à la double exigence, d’une part, d’avoir à évaluer des besoins et, d’autre part à élaborer des réponses en prenant en compte les attentes des personnes concernées. Autrement dit, lorsque leur action doit s’inscrire dans l’objectif « d’un renforcement des capacités des personnes à réaliser un projet de vie qui soit social, c’est-à-dire validé par la société » (Lima, 2010, p. 4).

En partant de différents champs d’intervention des métiers relationnels (éducation, social, médico-social, santé…), les contributions s’attachent à analyser les situations de travail dans lesquelles des professionnels perçoivent, catégorisent et expérimentent les formes de vulnérabilité vécues par les personnes qu’ils accompagnent. Plus précisément, elles rendent compte de certains retentissements en écho de la vulnérabilité des publics destinataires de l’action éducative, sociale et soignante avec celle des professionnels chargés de produire ces actions. Ce faisant, elles contribuent à enrichir les débats scientifiques à partir de descriptions socialement ancrées, comme y invite Marie Garrau (2013, p. 14).

Le premier chapitre, proposé par Philippe Mazereau et par Anne Pellissier-Fall, s’appuie sur des enquêtes menées dans le champ médico-social auprès de familles et de professionnels. L’analyse fait émerger des vulnérabilités tant du point de vue des parents que des professionnels dans le champ du handicap. Ces vulnérabilités au carré permettent de dégager des moments de contagion, de tensions, mais également de solutions partagées, à partir d’une symétrisation des savoirs et des postures. Loin d’être ancré dans les *habitus* professionnels, ce double mécanisme qu’on pourrait qualifier de « profanisation » des savoirs professionnels d’un côté et de « professionnalisation » des savoirs profanes de l’autre, n’est pas sans susciter à son tour de nouvelles vulnérabilités. Ce double mécanisme est d’ailleurs rediscuté dans le dernier chapitre du présent ouvrage (voir *infra*, Mazereau).

Le chapitre 2, co-écrit par Matthieu Laville et par Éric Saillot, s’intéresse aux tensions éprouvées par les enseignants, entre l’idéal prescriptif de l’éducation inclusive et sa réalité de terrain, parfois source d’empêchement du pouvoir d’agir. Il porte plus particulièrement sur la gestion de plusieurs situations, vécues comme professionnellement difficiles, d’élèves présentant, aux yeux des enseignants, des troubles du comportement. L’analyse d’un *corpus* de six entretiens approfondis effectués auprès de professeurs des écoles rend compte des démarches entreprises par ces enseignants pour répondre aux besoins de ces élèves. Les auteurs s’interrogent alors sur la porosité de la vulnérabilité et se demandent dans quelle mesure la « vulnérabilité problématique » de ce public d’élèves peut entrainer en cascade une vulnérabilité professionnelle.

Le chapitre 3, proposé par Sandro Cargnelli, fait écho au chapitre 2, puisqu’il s’intéresse à une forme de vulnérabilité particulière que représente la catégorie « Troubles du comportement et de la conduite ». Si dans les deux contributions l’École apparaît bien souvent comme la première étape du processus d’« handicapologisation » de ces troubles (Bodin, 2018), le chapitre de Cargnelli se place cette fois-ci du côté des « experts mandatés » (Castel, 1985) pour évaluer et catégoriser ce type de population dans une Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Après avoir décrit la genèse de cette catégorie dans l’histoire de la psychiatrie de l’enfant, l’auteur se penche sur les commissions partenariales d’une MDPH. Ces commissions présentent les caractéristiques des « magistratures sociales » (Astier, 2000), puisqu’à l’issue d’un travail collectif, elles doivent « ajuster l’attribution d’un droit […] aux situations concrètes des individus » (p. 85). En se focalisant sur la question de l’évaluation médico-administrative des troubles du comportement, l’auteur montre comment les collectifs professionnels de la MDPH justifient leurs évaluations en essayant de faire « combiner les principes d’égalité et d’universalité avec celui d’équité au regard des situations concrètes des personnes afin de décider “ce qu’il est juste de faire” » (Astier, 2000, p. 85).

Le chapitre suivant, proposé par Nathalie Dupont, fait part des conclusions d’un travail au long cours mené depuis une dizaine d’années entre des professionnels d’un Programme de réussite éducative (PRE) et de deux chercheures de l’université de Caen Normandie. Les observations et les entretiens effectués montrent que l’accompagnement éducatif de personnes vulnérables fragilise en miroir des professionnels du PRE. Ces derniers témoignent de ressources insuffisantes et de découragement face à certaines situations auxquelles ils sont exposés. Concomitamment, la contribution met en relief la créativité professionnelle (apprentissage du travail en réseau, mutualisation des compétences, partage de savoirs…) et les ressources plus personnelles (valeurs, engagement…) que les professionnels essaient de mobiliser au quotidien.

La contribution d’Arnaud Morange, développée dans le chapitre 5, s’appuie sur trois recherches. Celles-ci permettent de réinterroger la pertinence de la notion de vulnérabilité et ses nouvelles déclinaisons dans le champ de l’intervention sociale. Une revue de littérature, richement documentée, vient en appui de l’analyse. Cet ensemble permet d’étayer le constat suivant : s’il existe bel et bien des publics vulnérables et précaires renouvelés, il n’en demeure pas moins vrai qu’un certain nombre de diagnostics et de problématiques relatifs à ces publics sont connus et documentés depuis longtemps. L’auteur s’interroge alors sur la manière dont les acteurs du travail social et médico-social, mais également les formateurs et les étudiants, peuvent embrasser les ambiguïtés des métiers de l’accompagnement face à un discours normatif institutionnel discutable.

Le sixième chapitre, rédigé par Martine Dutoit, s’appuie sur une recherche qui avait pour origine une demande d’identification de savoirs professionnels dans le champ du « handicap rare ». Il interroge les savoirs d’expérience des professionnels, confrontés à des publics présentant ce type de handicap. L’autrice met en évidence l’aspect à la fois partagé et simultané des apprentissages, tant au niveau des personnes concernées que des professionnels et de l’entourage. Au final, cette recherche a permis la construction du concept d’*apprentissage conjoint* et a offert la possibilité d’interroger les rapports entre vulnérabilités et apprentissages.

Le septième chapitre, soumis par Thierry Piot, s’appuie sur une enquête empirique concernant un soin ordinaire, la toilette, qui est partie prenante du rôle propre des aides-soignantes en Établissements d’hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). À partir des perspectives offertes par les théories de l’agir communicationnel (Habermas, 1987) et du *care* (Tronto, 2009), l’auteur invite à prendre en considération les « petites choses » mises quotidiennement en place par ces soignantes, au risque de développer des formes de souffrance au travail faisant écho à la vulnérabilité des personnes âgées.

Le huitième chapitre, proposé par Maude Hatano-Chalvidan, analyse un *corpus* d’écrits de fin de formation rédigés par des moniteurs d’atelier en Établissement de soin et d’aide par le travail (Esat). Ces écrits viennent clore une formation à la Reconnaissance des acquis de l’expérience (RAE) de travailleurs handicapés. L’autrice offre une lecture à contre-courant des « vulnérabilisations en miroir », ce renversement de perspective faisant finalement apparaître un espace de « vulnérabilité suspendue » entre les formateurs et les travailleurs accompagnés. En plaçant la focale sur le cheminement des moniteurs en formation, ce chapitre éclaire la manière dont s’enclenchent des mécanismes de redéfinition et de réappropriation de dimensions formatives et pédagogiques de leur métier. Le dispositif de la RAE permet en effet de mettre en lumière le passage d’une posture de formateur-encadrant à une posture de formateur-accompagnant. L’autrice dégage alors de son analyse trois types de positionnements identitaires qu’elle définit comme un ensemble de constructions de sens effectué par le sujet au carrefour de sa trajectoire antérieure, des représentations qu’il se fait de son parcours et de ses valeurs.

Enfin, dans le chapitre 9, **Philippe Mazereau** esquisse une perspective analytique de la vulnérabilité des savoirs professionnels. À partir d’une analyse des caractéristiques du nouveau contexte des activités éducatives, sociales, médico-sociales et sanitaires et des épreuves de professionnalité qu’elles génèrent, il propose une première mise en ordre de la question des savoirs professionnels sur une base transdisciplinaire, tirant profit des acquis de la sociologie des groupes professionnels et des sciences de l’éducation et de la formation, dans une perspective d’anthropologie des activités de travail (Dujarier, 2015). L’apport d’études historiques sur la professionnalisation des activités dans le champ de l’éducation spécialisée lui permet d’envisager la construction des savoirs professionnels au sein d’un double mouvement de pragmatisation de savoirs académiques versus professionnalisation de savoirs profanes.

Références

Astier, I. (2000). Présentation du dossier « Les magistratures sociales ». Droit et Société, 44/45, 85-89.

Bacqué, M.-H., Biewener, C. (2015). L’empowerment, une pratique émancipatrice ? Paris : La découverte.

Bodergat, J.-Y., Bourgeac-Buznic, P. (dir.). (2015). Des professionnalités sous tension. Bruxelles : De Boeck.

Bodin, R. (2018). L’institution du handicap. Paris : La Dispute.

Brodiez-Dolino, A., von Bueltzingsloewen, I., Eyraud, B., Laval, C.,   
Ravon, B. (dir.) (2014). Vulnérabilités sanitaires et sociales. De l’histoire à la sociologie. Rennes : Presses universitaires de Rennes.

Butler, J. (2014).Qu’est-ce qu’une vie bonne ? Paris : Payot.

Caron Déglise, A. (2018). Rapport de mission interministérielle sur l’évolution de la protection juridique des personnes : Reconnaître, soutenir et protéger les personnes les plus vulnérables. Ministère de la Justice, ministère des Solidarités et de la Santé [En ligne]. <<http://www.justice.gouv.fr/art_pix/rapport_pjm_dacs_rapp.pdf>*>*, rapport consulté le 28 août 2020.

Castel, R. (1985). L’expert mandaté et l’expert instituant. Situations d’expertise et socialisation des savoirs. Saint-Étienne. Actes de la table ronde organisée par le CRESAL, 81-92.

Castel, R. (1995). Les Métamorphoses de la question sociale. Paris : Éditions Fayard.

Demailly, L. (2008). Politiques de la relation : approche sociologique des métiers et activités professionnelles relationnelles. Lille : Presses universitaires du Septentrion.

Dubet, F. (2002). Le déclin de l’institution. Paris : Seuil.

Dujarier, M. (2015). La division sociale du travail d’organisation dans les services. In Y. Clot (dir.), Perspectives en clinique du travail (pp. 173-184). Toulouse : Érès.

Doucet, M.-C., et Viviers, S. (dir.). (2016). Les métiers relationnels, nouvelles logiques et nouvelles épreuves du travail. Laval : Presses universitaires.

Fassin, D. (2004). Les maux indicibles. Sociologie des lieux d’écoute. Paris : La découverte.

Furtos, J., et Laval, C. (2005). La santé mentale en actes. De la clinique au politique. Toulouse : Érès.

Garrau, M. (2013). Regards croisés sur la vulnérabilité. « Anthropologie conjonctive » et épistémologie du dialogue. Tracés, Revue de sciences humaines [En ligne]. <<http://traces.revues.org/5731>>, article consulté le 14 novembre 2019.

Gaucher, J., Ribes, G., Ploton, L. (2003). Les vulnérabilisations en miroir, professionnels/familles dans l’accompagnement des personnes âgées. Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux, 31(2), 148-164.

Genard, J.-L., Cantelli, F. (2008). Êtres capables et compétents : lecture anthropologique et pistes pragmatiques. SociologieS [En ligne]. <<https://journals.openedition.org/sociologies/1943>>, article consulté le 19 novembre 2019.

Habermas, J. (1987). Théorie de l’agir communicationnel. (Tome 1). Paris : Fayard.

Laugier, S., Molinier, P. (2009). Politiques du care. Multitudes, 37-38, 74-75.

Laval, C. (2009). Des psychologues sur le front de l’insertion. Souci clinique et question sociale. Toulouse : Érès.

Leblanc, G. (2007). Vies ordinaires vies précaires. Paris : Seuil.

Le Bossé, Y. (2003). De l’« habilitation » au « pouvoir d’agir » : vers une appréhension plus circonscrite de la notion d’*empowerment*. Nouvelles pratiques sociales, 16, 30-51.

Lechaux, P., Wittorski, R. (2016). Pour une recherche en travail social/intervention sociale orientée « analyse des métiers en actes et professionnalisation ». Forum, *148*(2), 77-83.

Lima, L. (2010). *L’expertise sur autrui comme nouveau mode de régulation de la protection sociale. Principes et dispositifs*. Congrès de l’AFS, RT6. Working paper [En ligne]. <<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00699634/document>>, article consulté le 18 novembre 2019.

Nussbaum, M. (2012). Capabilités, comment créer les conditions d’un monde plus juste ? Paris : Climats.

Ravon, B., Vidal-Naquet, P. (2016). L’épreuve de professionnalité : de la dynamique d’usure à la dynamique réflexive. SociologieS [En ligne]. <<http://journals.openedition.org/sociologies/5363>>, article consulté le 21 janvier 2020.

Ravon, B., Vidal-Naquet, P. (2018). Les épreuves de professionnalité, entre auto-mandat et délibération collective. L’exemple du travail social. Rhizome, 67(1), 74-81.

Rayou, P., Van Zanten, A. (2004). Enquête sur les nouveaux enseignants. Paris : Bayard.

Soulet, M.-H. (2005). La vulnérabilité comme catégorie de l’action publique. Pensée plurielle, 10(2), 49-59.

Soulet, M.-H. (2014). Les raisons d’un succès. La vulnérabilité comme analyseur des problèmes sociaux contemporains. In A. Brodiez-Dolino et al. (dir.), Vulnérabilités sanitaires et sociales. De l’histoire à la sociologie (pp. 59-64). Rennes : Presses universitaires de Rennes.

Tronto, J. (2009). *Un monde vulnérable : pour une politique du care*. Paris : La Découverte.